



RCS : LE HAVRE

Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00170

Numéro SIREN : 395 073 034

Nom ou dénomination : CENTRE HAVRAIS DE DISTRIBUTION REGLEMENTEE

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2013 sous le numéro de dépôt 1987

CHDR CARE

Société Anonyme
au capital de 40 000 Euros

Siège social
Route de la Plaine - 76700 ROGERVILLE
R.C.S. Le Havre B 395 073 034

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE
DÉPÔT DU 12/05/2013
R.C.S. 943170.

A1987

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 31 MAI 2013

L'an deux mille treize, le 31 mai à neuf heures, Madame et Messieurs les administrateurs de CHDR se sont réunis en Conseil d'Administration, dans les bureaux de LBC Sogestrol, sur convocation du Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du Procès-verbal de la précédente réunion,

- Présidence,
- Questions diverses.

Etaient présents :

- Monsieur MONGELLAZ, Administrateur et Président,
- Monsieur HAAS, Administrateur,
- Maison JAMEIN, représentée par Madame GILLOT, Administrateur,
- SOGESTRAN, représentée par Monsieur GIRARDET, Administrateur,
- LBC Sogestrol, représentée par Monsieur PICARD, Administrateur.

Etait absent excusé : Monsieur HAUGUEL, Commissaire aux Comptes

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MONGELLAZ.

Le Conseil réunissant la présence effective de tous les Administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur MONGELLAZ commente brièvement les différents points marquants du procès-verbal du dernier Conseil qui est approuvé.

PRESIDENCE

M. Alexandre MONGELLAZ, actuel Président, annonce en séance être démissionnaire de sa fonction de Président de la société, à effet de ce jour, tout en restant administrateur.



Le Conseil en prend acte et remercie M. MONGELLAZ pour l'ensemble du travail accompli sous sa présidence

M. François HAAS présente sa candidature au poste de Président de CHDR.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, moins la voix de l'intéressé qui s'abstient, de nommer M. HAAS Président du Conseil d'Administration de la Société CHDR jusqu'à échéance de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Ce dernier remercie ses collègues pour la confiance qu'ils viennent de lui manifester, et déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements en vigueur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h15.

Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration


